Infomairie



Retrouvez vos infos : errouville.mairie54.

« Spécial CARRIERE »

L'année cécité...

Les Français changent. Pourquoi les en blâmer. L'immobilité tue, c'est vrai. Car on ne peut pas dire que, mentalement et moralement, nous changions en mieux.

Réfléchissons, la carrière a démarré. Il y a eu les informations, la mairie, la presse RL, Radio Bleue, la télé FR3 et RTL. Rien ne bouge côté administrés. Il y a également eu les marches sur le site les dimanches 4 et 11 août...accompagnés des médias. Nous avons eu péniblement environ 100 personnes et 4 d'Errouville.

Pourtant il y a un problème, nous sommes tous concernés à Errouville : un désordre hydraulique serait une catastrophe, par la faille et par le mur de soutènement du bassin supérieur fait en agglos de 20 cm sur lequel un contrefort de terre le consolide, et maintient 5 000 000 m3 d'eau, ensuite la chute sur le bassin d'Errouville 3 500 000 m3 d'eau, qui déborde sur le bassin nord par la chute vers Ida-Amélie (Boulange/Aumetz).

Sur ce parcours, il y a une zone effondrée à l'entrée d'Errouville (Fond Martin) et une zone fragilisée (deux couches exploitées) le long de la rue des Acacias jusqu'au Pavillons du Parc). La faille traversant entièrement Errouville (120 mètres de profondeurs et à sa base 8 mètres de large avec déjà une circulation d'eau).

Une QUESTION: A combien estimez-vous la valeur de votre habitation, même si ce n'est pas la vôtre qui sera touchée directement. Qui voudrait s'installer sur un secteur fragilisé? Et où iront les sinistrés?



Cette carrière amène des problèmes différents en fonction du cadre de vie de chacun :

1^{er} la CD 16: Ceux qui l'emprunte connaissent les désagréments du mètre par mètre aux heures de boulot.

Elle sera fermée pour raisons de sécurité lors des tirs de dynamite 3 jours/semaine deux heures entre midi.





Lors du derniers pointage, c'était 17 000 véhicules/jour... elle devrait passer progressivement à 25 000 véhicules en 2025.

D'après la STATEC (Statistiques Luxembourg), il entre sur le territoire du Luxembourg 9 nouvelles personnes chaque jour pour travailler. Il faudra ajouter 250 passages/jour de camion sur la CD16.

Un voyage vers le Luxembourg avec du calcaire et un voyage retour avec des déchets (Je vous invite à aller lire le panneau du permis de construire ou tout est détaillé).

2ème le site choisi: juste au-dessus des travaux miniers pour la circulation et la distribution de l'eau vers les stations de pompage, ceci concerne la distribution d'eau potable pour 160 000 habitants.





3^{ème} Le contrôle des déchets :



Une fois la place libérée par la roche extraite, l'emplacement sera comblé par des déchets, contrôlés visuellement et olfactivement par l'exploitant lui-même à l'arrivée des camions du Luxembourg.

Ces déchets seront stockés « à vie » à proximité immédiate de la réserve d'eau potable du territoire. Inadmissible!

4ème désordres hydrauliques: comme détaillé en début de texte. J'ai eu une conversation avec le Sénateur Jacquin qui fait partie de la commission des carrières au Sénat. Il a assisté aux réunions sur cette carrière, mais il avoue que personne n'a jamais soulevé les problèmes de la densité de population (Villerupt 500m), ni le problème de la CD 16 avec ses encombrements et ses accidents. De plus il apprend, qu'en dessous de cette carrière se situe les aménagements pour la distribution d'eau à transformer en eau potable.

La durée d'exploitation est de 30 ans.

Je lui ai donc expliqué les problèmes pour Errouville, qui ne devraient apparaître qu'au moment où la carrière atteindrait 10 mètres de profondeur, là commencerait les problèmes de la zone effondrée qui se situe à environ 300 m ainsi que le début de la faille se dirigeant vers Crusnes.

Comité de pilotage contre cette carrière : Les Mairies d'Aumetz, Villerupt, Errouville et Beuvillers, les associations du NON à la carrière et celles de Défense du consommateur.



Nous avons changé de cabinet d'Avocats, puisque celui de Metz a pris comme client la mairie d'Audun-le-Tiche et les Carrières de l'Est. Il est inconcevable que le même cabinet soit juge et partie.

Notre nouvelle avocate de Paris a trouvé une faille sur le permis de construire, et, elle introduit auprès du Tribunal une « Requête Administrative de Suspension ».

Co qu'il faut savoir donc anthe affair

La Région Est a voté contre ce projet. Le Conseil Général de Moselle également. Les trois intercommunalités du secteur :

Thionville – Cœur du Pays-Haut et Val d'Alzette également.

Nous avons recueilli « 7000 » signatures d'opposants à la carrière.

Nous avons écrit au Président de la République, qui nous a dirigé vers le Préfet de Moselle...

Le Préfet de Moselle a présenté le rejet de cette carrière au Tribunal administratif de Strasbourg, il a été débouté.

Nous avons écrit à M. Bouygues, puisque ces sociétés lui appartiennent...

Epilogue:

Nous allons suivre la démarche de suspension de permis, l'avancement des travaux afin de rester perceptif et attentif sur l'évolution des travaux.

Nous allons, essayer de toucher le plus grand nombre de nos administrés du moins ceux qui ont compris que ce problème n'a rien à voir avec de la politique, mais c'est un problème de cadre de vie d'un secteur qui a déjà beaucoup donné avec les mines et toutes les contraintes qui en résultent pour l'urbanisme (PPRM) de nos villes.

*Crusnes a changé sa position, la mairie voudrait obtenir l'ouverture d'une carrière au Beauséjour (projet refusé en 2007, elle se trouvait sur le travers banc vers le village...).

Nous allons encore une fois appeler la population à manifester en présence des médias... dans un mois environ suivant la décision du tribunal. <u>Ce sera le moment d'être présent.</u>

Réservoir minier...

Il existe un moyen légal d'arrêter cette carrière. Créer un forage de secours pour le pompage de l'eau... cette zone a 45/50% des toits foudroyés, donc sensibles et de tenues incertaines.

Réaliser un forage de secours sur le secteur, permettrait de créer un périmètre de protection. Mais cela à un coût!

